

Trezzano s/N, 01/01/2024

Objet : DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

EUROMAKEUP Srl **DÉCLARE** que la qualité des articles fournis au client est conforme à nos Conditions générales de vente en vigueur à la date de la présente attestation.

EUROMEKUP Srl **GARANTIT** la fonctionnalité des articles fournis.

- Liste des articles

EUROMEKUP Srl **rappelle** qu'il appartient au client de vérifier la compatibilité chimique et l'étanchéité entre les articles de conditionnement fournis par Euromakeup srl et les formules que ces derniers sont destinés à contenir.

Par ailleurs, EUROMAKEUP Srl **DÉCLARE**

- que les emballages destinés au secteur cosmétique et pharmaceutique que nous fournissons sont pleinement conformes aux dispositions de la législation en vigueur :
 - Décret Ministériel (Italie) du 21/03/73 et modifications et ajouts successifs. « Réglementation hygiénique des emballages, récipients, ustensiles destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires ou avec des substances à usage personnel » ;
- que lors de la production et du conditionnement des propres articles fournis, les substances suivantes n'ont pas été ajoutées de manière intentionnelle :
 - PFAS - substances per- ou polyfluoroalkylées
 - PFOS - sulfonate de perfluorooctane, acide perfluorooctanoïque et dérivés
 - MOAH/MOSH – hydrocarbures d'huiles minérales
 - Substances sensibilisantes
 - Métaux lourds
 - OGM – Organismes Génétiques Modifiés
 - SVHC
 - Perturbateurs endocriniens
 - Bisphénols
 - Phtalates
 - Nanomatériaux
 - Chlorure de vinyle et styrène
 - PBT et vPvB - substances préoccupantes bioaccumulables et substances préoccupantes très persistantes et très bioaccumulables
 - Substances CMR – cancérigènes, mutagènes et toxiques
 - Nitrosamines, agents nitrosants, nitrites
 - Substances listées dans l'ANNEX II/III du Règlement 1223/2009
 - Latex
 - Résorcine
 - Phtalate de diisooctyle

Bien que la ou les substances mentionnées ci-dessus en tant que telles n'aient pas été ajoutées intentionnellement au(x) article(s), leur absence n'a pas été confirmée par des tests. La présence de traces négligeables d'impuretés, entre autres, dans les composants fournis par des tierces parties ou utilisés lors de la production de ceux-ci n'est donc pas exclue.

EUROMAKEUP Srl que :

- les composants de l'emballage (articles de conditionnement) sont, pour la plupart, séparables pour permettre une collecte séparée des déchets et que l'opération principale est la valorisation mécanique de la matière
- les informations sur l'étiquetage environnemental sont indiquées dans les confirmations de commande et dans les fiches produits concernées
- les matériaux sont recyclables.

Pour obtenir les fiches techniques et réglementaires relatives aux articles vendus, veuillez contacter votre service commercial habituel.

Cordialement.

Euromakeup Spa